

La négociation GPEC

(Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences)

L'entreprise se dirige vers une « *modernisation* » importante !

L'application des évolutions technologiques et des nouvelles organisations prévues et induites par l'accord de modernisation de 2004 (accord que la CGT n'a pas signé), auront des conséquences importantes pour l'emploi et l'organisation du travail de tous.

Ces conséquences seront débattues et négociées à l'occasion de la négociation obligatoire du GPEC.

Les sujets que nous allons aborder seront les suivants :

- Services et secteurs concernés par la réorganisation
- Incidence sur l'organisation du travail
- Impact sur les effectifs
- Les conditions d'application du *Plan de Modernisation Social* (PMS).
- Un *Plan de Sauvegarde de l'Emploi* (PSE).
- Les dispositifs et conditions permettant l'évolution professionnelle et les « ponts de passage » entre différents métiers.
- La formation et la qualification professionnelle.

Il a été décidé de se rencontrer régulièrement avec la direction. Les premières dates et sujets retenus sont :

12 novembre 2007 : information par la direction sur la stratégie et les plans d'actions 2008-2010.

19 novembre 2007 : impact de la stratégie et des plans d'actions sur les organisations, process et procédures, et sur les effectifs.

D'autres réunions dont le thème reste à définir auront lieu le 29 novembre ainsi que les 6, 10 et 17 décembre.

L'engagement et la volonté de la CGT...

Après avoir pris connaissance des intentions exprimées par la direction les 12 et 19 novembre, nous réunirons les salariés par secteur et service pour vous informer et débattre... **mais avant tout nous avons besoin d'avoir un mandat clair et précis de votre part.**

La Filpac-CGT agira selon votre mandat et défendra ce que vous serez prêts à défendre